



---

Infolettre de la Société des Médecins du Canton de Berne 18/05/2021

---

## **Date limite d'expiration des reconnaissances pour les examens relevant de la médecine du trafic**

---

**Chères consoeurs et chers confrères,**

Nous vous signalons un communiqué important de l'Office de la circulation routière et de la navigation (SVSA) du canton de Berne concernant les contrôles relevant de la médecine du trafic :

La reconnaissance des médecins autorisés à réaliser des examens relevant de la médecine du trafic pour le compte du SVSA est généralement valable 5 ans et doit ensuite être renouvelée. Pour de nombreux médecins, cette prolongation doit avoir lieu le 30.06.2021. Vous pouvez prolonger votre reconnaissance en suivant un cours de rafraîchissement (qui a lieu actuellement online).

**Attention : si vous n'êtes pas en possession d'une reconnaissance (prolongée) le 01.07.2021, vous ne pourrez plus, pour des raisons de législation fédérale, procéder à ce type de contrôles et l'Office sera tenu de rejeter les résultats transmis.**

Vous trouverez d'autres informations à ce sujet [ici](#).

Les questions peuvent être adressées au service Sécurité administrative du trafic / Contrôle médical de l'Office de la circulation routière et de la navigation du canton de Berne par e-mail à [mko.svsa@be.ch](mailto:mko.svsa@be.ch) ou par téléphone au 031 635 86 35.

Nous vous remercions d'en prendre note.

Salutations collégiales,

**Médecins et patients,  
hommes et femmes, politiciens et managers, bien portants  
et malades, employés et patrons, enseignants et élèves,  
familles et célibataires, indépendants et entreprises,  
sportifs et artistes, Confédération, cantons et communes,  
faibles et forts, automobilistes et joggeurs, jeunes et moins  
jeunes, syndicalistes et employeurs, parents et enfants,  
amis et rivaux, producteurs et consommateurs, chômeurs  
partiels et banquiers, médias et annonceurs, personnel  
soignant et hôpitaux, laboratoires et chercheurs, toi et moi :  
tous solidaires – dans l'intérêt de tous.**

**Médecins et patients –  
ensemble, les uns pour les autres.**

Société des Médecins du Canton de  
Berne  
Postgasse 19, Case postale  
3000 Berne 8  
T 031 330 90 00  
F 031 330 90 03  
[info@berner-aerzte.ch](mailto:info@berner-aerzte.ch)



#### **Impressum**

Der Newsletter der Aerztesgesellschaft des Kantons Bern ist ein offizielles Informationsmedium und wird Verbandsmitgliedern regelmässig zugestellt. Für Änderungen Ihrer Angaben oder Fragen zum Newsletter: [info@berner-aerzte.ch](mailto:info@berner-aerzte.ch) oder telefonisch 031 310 20 99.